



La Compagnie des Archers Mâconnais

Vous invite à son concours Salle 2 x 18m ; sélectif championnat de France 2025
Le SAMEDI 30 novembre et le DIMANCHE 1^{er} décembre 2024
Concours ouvert au para tir à l'arc
Support Championnat Départemental tir à l'arc adapté (pour les places réservées)

Au complexe sportif Jean BURNICHON stade de Champlevvert à Mâcon
 (fléchage dans la ville)

Coordonnées GPS Latitude : N 46°17982 Longitude E : 004°48374

Les archers doivent être licenciés pour la saison 2025, catégorie A « compétition ». Les chaussures de sport sont obligatoires, la tenue de club ou blanche est recommandée.

Horaires :	Samedi après-midi Départ 1 20 places réservées au archers FFSA	Dimanche matin Départ 2	Dimanche après-midi Départ 3
Accueil, ouverture buvette :	14h00	8h15	13h30
Ouverture du greffe :	14h15	8h30	13h45
Début de l'échauffement :	14h45	9h00	14h15
Début des tirs qualificatifs	15h15	9h30	14h45
Prévision fin de tir qualificatif	18h45	13h00	18h15
Remise des récompenses			18h30

Tirs qualificatifs en deux séries de 10 volées de 3 flèches

Inscription

Pour les archers FFTA et para tir à l'arc, cliquez sur le lien si contre :

<https://macon-salle.inscriptarc.fr/>

Pour les archers sport adapté au titre du championnat départemental ; sur adresse mail suivant : concourscompagnie@gmail.com

Arbitre responsable : Jacques enjolras





ATTENTION PLACES LIMITÉES: pour le départ 2, il est réservé 20 places aux licences FFSA

Montant des inscriptions : Adultes : 1 départ 10€ ; 2 départs 18€, 3 départs 27€,

Poussins à Juniors : 1 départ 7€ ; 2 départs 12€, 3 départs 15€

Sandwich – Buvette ; pendant la compétition

Récompenses :

CLASSEMENT INDIVIDUEL :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie poussins à Seniors 3 pour les tirs individuels
- A la première équipe de chaque catégorie (équipes BB, équipe classique, équipe compound) ; mixtes H/F, catégories scratch de cadets à S3. Il peut être inscrit des équipes jeunes de U13 à U21 dans les mêmes armes que les adultes, également en mixité

Les équipes prises en compte seront celles inscrites au greffe.

- Aux 3 premiers de chaque catégorie sport adapté pour le championnat départemental sport adapté

Blasons :

Blasons : Suivant règlement FFTA.

Les archers FFSA tireront sur blason de 60cm ou 80cm suivant classification

Les archers sur tripots tireront sur blason « VEGAS »

Le mur de tir sera établi sur la base des indications à l'inscription. Pas de changement le jour du tir.

Inscriptions : avant le **Mercredi 27 Novembre** (voir adresses ci-jointes)

Portable disponible pendant la durée du concours : le 06 87 22 08 43

